



Douala, 07 novembre 2016

## **Communiqué de Presse**

### **Indemnisation des victimes de l'accident ferroviaire du train 152 à Eseka, le 21 octobre 2016.**

Suite à l'accident du 21 octobre, la société Camrail a pour priorité absolue l'assistance aux victimes et à leurs familles. Camrail et ses assureurs se sont immédiatement mobilisés pour que chaque passager soit pris en charge et bien indemnisé des préjudices subis.

Dès le 25 octobre Camrail a mis en place une Cellule d'Assistance aux Passagers dénommée CAP152 pour :

- identifier les pertes, dommages et préjudices subis par les passagers du train 152,
- suivre la prise en charge médicale des victimes ou de leurs ayants-droits,
- visiter quotidiennement les établissements accueillant des blessés,
- plus généralement s'assurer du traitement approprié des réclamations de l'ensemble des passagers du train 152.

Cette cellule est joignable par numéro vert, mail et 3 guichets sont ouverts dans les gares de Douala, Yaoundé et Eseka.

Les procédures d'indemnisation pouvant être longues et complexes dans ce type d'accident, Camrail a souhaité faciliter les procédures et débloquer dans l'urgence une première enveloppe budgétaire destinée à la prise en charge des frais funéraires.

Cette enveloppe de 1 500 000 FCFA par victime n'est pas une indemnisation pour préjudice mais une prise en charge des frais d'obsèques des passagers ayant perdu la vie dans ce terrible accident.

45 familles se sont déjà manifestées et ont, à ce jour, perçu cette aide. Nous invitons les autres familles à nous contacter au plus vite soit en contactant les représentants Camrail dans les hôpitaux soit auprès des guichets et du numéro vert.

S'agissant des indemnisations pour les préjudices subis, qui restent la priorité et le sujet le plus important, un accent particulier est mis par Camrail et ses assureurs pour un traitement personnalisé des dommages subis, directement auprès des blessés et de leurs familles.

Ce sont près de 20 experts qui sont mobilisés sur le terrain, en coordination avec les établissements de santé pour assister chaque passager touché par l'accident.

De manière immédiate et complémentaire, des remboursements sont également mis en place pour la perte de biens matériels divers perdus par les passagers lors de l'accident.

Camrail s'assurera que les indemnisations soient les plus rapides possibles, personnalisées et à la hauteur du préjudice subi et témoigne tout son soutien et sa solidarité aux victimes.

Cellule d'Assistance CAP 152 :

cap152@CAMRAIL.net

Numéros verts:

Yaoundé : 699 11 33 33 et 699 10 18 10

Douala : 699 11 44 44

#### Contacts Presse

Camrail : Dieudonné Gaibai – [dieudonne.gaibai@camrail.net](mailto:dieudonne.gaibai@camrail.net)

Bolloré : Elodie Le Rol – [e.lerol@bolloré.net](mailto:e.lerol@bolloré.net)

DGM conseil : Shahan SHEIKHOESLAMI - [shahan@dgm-conseil.fr](mailto:shahan@dgm-conseil.fr)